



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Adresse du site Internet : <https://amopa49.fr/>

## **Lettre n° 12 : COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR – SMLH - Section de Maine-et-Loire**

Monsieur PAPA VOINE, président de l'AMOPA de Maine-et-Loire, a initié des relations avec des sections départementales des membres des Ordres nationaux et ministériels. Dans ce cadre, mesdames MARINOT, RENAULT et HOUDIARD, membres du bureau, ont représenté l'AMOPA à la séance solennelle commémorant le centenaire de la création de la Société des Membres de la Légion d'Honneur le mercredi 09 novembre après-midi.

**Monsieur Rémi THUAU**, préfet honoraire, président de la section de Maine-et-Loire, ouvre la séance solennelle. Il remercie monsieur Pierre ORY, préfet de Maine-et-Loire, d'accueillir cette séance solennelle dans la superbe salle des fêtes de la préfecture d'Angers. Il indique qu'elle a lieu avec le concours de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers, la participation de la Direction des services départementaux de l'Education nationale et de la Direction de l'enseignement diocésain. Monsieur THUAU rappelle l'importance de la section de la SMLH de Maine-et-Loire, qui compte cent trente membres et fait preuve d'un réel dynamisme.



Intervention de monsieur THUAU

Monsieur THUAU se réjouit de la présence de nombreux jeunes, cadets de la sécurité civile d'Ombrée d'Anjou, tous volontaires du Service national universel (SNU), lycéens de plusieurs lycées publics et privés angevins. Il présente le contenu de la séance :

- 1 -

**Adresse postale : AMOPA de Maine-et-Loire 9 rue du Canal 49100 Angers**

**Adresse de messagerie : [contact@amopa49.fr](mailto:contact@amopa49.fr)**

- conférence de madame Elizabeth VERRY, Présidente de l'Académie d'Angers, sur l'histoire de l'Ordre de la Légion d'honneur en Anjou, avec évocation de quelques-unes de ses grandes figures, notamment féminines ;
- table ronde, animée par Fabrice GASDON, consacrée à l'actualité des valeurs portées par la Légion d'honneur, à travers les témoignages de plusieurs intervenants : Michel BELLANGER, Vice-Président de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, Président délégué national du concours des Meilleurs Apprentis de France, Jean-Pierre BERNHEIM, ancien chef d'entreprise et ancien vice-président d'Angers Loire Métropole, général Emmanuel CHARPY, commandant les écoles militaires de Saumur, Christiane LAMBERT, Présidente de la FNSEA, Michèle MOREAU, adjointe honoraire au maire de la ville d'Angers.



cliché D. Marinot - AMOPA 49

L'assemblée de la séance solennelle

**Madame VERRY** présente ensuite sa conférence « **L'Anjou et la Légion d'honneur, au coeur de la nation** ». Madame VERRY rappelle les fondements de l'ordre national de la Légion d'honneur. Instituée le 19 mai 1802 par Bonaparte, alors Premier consul de la République, la Légion d'honneur récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

## **Loi portant création d'une Légion d'honneur du 29 floréal an X (19 mai 1802)**

*"Chaque individu admis dans la Légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité".*

La Légion d'honneur regroupe trois grades, chevalier, officier et commandeur, et deux dignités, grand officier et grand-croix.

Madame VERRY égrène ensuite les grandes étapes de l'histoire de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH). Créée en 1921, après la fin de la première guerre mondiale et animée par un esprit de solidarité, la SMLH allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux.



Conférence de madame VERRY

Si la mission originelle d'entraide reste actuelle, il est apparu évident et légitime d'en élargir le champ d'application dans une société où la quête de sens est de plus en plus forte, où les repères tendent à s'estomper et où le lien social semble se fragiliser. Pour cela, en 2012, la SMLH a fait évoluer ses statuts afin de les adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société, à travers un engagement sur les terrains de la solidarité intergénérationnelle, de la préservation et du renforcement du lien social sous toutes ses formes.

Madame VERRY présente ensuite des légionnaires, essentiellement originaires du département de Maine-et-Loire. Elle aborde successivement des représentants des époques et domaines suivants : Révolution et Empire ; Restauration ; marine et diplomatie ; économie ; sciences et arts ; soldats de la Grande Guerre ; ecclésiastiques ; XX<sup>e</sup> siècle. Madame VERRY consacre la dernière partie de sa conférence aux femmes décorées de la Légion d'honneur : femmes décorées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ; religieuses angevines ; angevines oeuvrant dans le domaine social ; entre-deux guerres ; santé ; littérature.



Monsieur THUAU remercie madame VERRY pour ce passionnant exposé et introduit la table ronde.

**Monsieur GARDON**, modérateur, invite les cinq intervenants à venir témoigner des fondements de leur engagement.



De gauche à droite, le général CHARPY, monsieur BELLANGER, monsieur BARNHEIM, madame LAMBERT et madame MOREAU

**Madame MOREAU** indique que son engagement fut basé sur l'ambition d'arriver au plus haut. **Madame LAMBERT** précise que ses parents, très impliqués dans la vie locale, ont été à l'origine de son engagement au sein de la Jeunesse Agricole Chrétienne.

**Monsieur le général CHARPY** explique que son engagement chez les scouts lui a permis de comprendre que, pour reprendre la formule du maréchal Lyautey, « la joie de l'âme est dans l'action ». Le métier d'officier consiste à apprendre à combattre pour la paix et à exercer des responsabilités, en particulier celle de personnes. Pour cela, il est indispensable de trouver du sens à son engagement. Le travail collectif est essentiel.

**Monsieur BERNHEIM** évoque pour sa part une enfance et une adolescence très solitaires du fait de la profession de son père. Son premier engagement fut son mariage. Il résume ainsi ses actions : choisir, vouloir et faire.

**Monsieur BELLANGER** souligne l'importance des valeurs familiales dans sa construction personnelle. Ayant choisi d'être maçon en intégrant les Compagnons du devoir, il y a trouvé un environnement structurant dans lequel il a évolué hiérarchiquement.

### **Questions de l'assemblée aux participants de la table ronde :**

- Q1 : à 16 ans, est-ce que l'on pense être présidente de la FNSEA ? Madame LAMBERT précise qu'elle a exercé des responsabilités dans l'exploitation agricole de ses parents dès l'âge de 12 ans. Elle souligne qu'il est essentiel de prendre du plaisir à ce que l'on fait. Le général CHARPY ajoute que l'ambition, c'est "ici et maintenant". Il est essentiel de laisser faire les jeunes. Monsieur GASDON demande aux cadets de la sécurité civile d'Ombree d'Anjou l'origine de leur engagement. Les jeunes interrogés répondent que leur premier souhait a été de découvrir les métiers de la sécurité.
- Q2 : avez-vous écouté vos doutes ? Madame MOREAU répond que lorsque l'on prend un engagement, il y a toujours des questions et des doutes. Elle souligne l'importance des appuis familiaux. Madame LAMBERT confirme l'importance de la protection de sa vie personnelle, et tout particulièrement de ses enfants.
- Q3 : est-ce que votre quotidien a changé après avoir eu la LH ? Monsieur BELLANGER indique que, lorsque l'on a été décoré, le regard des autres change. Le général CHARPY précise que, lors de la remise de sa décoration, un militaire a une pensée pour ceux grâce auxquels il a été décoré Madame LAMBERT ajoute qu'il est essentiel de mettre en valeur ceux grâce à qui on a été décoré.
- Q4 : avez-vous eu un mentor ? Madame MOREAU indique que ses engagements ont été inspirés par messieurs Hubert GRIMAUD et Jean Monnier, personnalités angevines majeures.
- Q5 : comment surmonter les difficultés ? Madame LAMBERT répond qu'il est parfois nécessaire de lutter pour conserver sa place. Il faut aussi surmonter le sentiment de culpabilité lié au fait de ne pas passer suffisamment de temps avec la famille. Il convient parfois aussi de faire face à des difficultés financières. Pour cela, la recherche des ses ressorts personnels est impérative. Monsieur BELLANGER souligne qu'aider les chefs d'entreprise à surmonter les difficultés d'un monde complexe en leur donnant la possibilité de parler est essentiel. Monsieur MARTIN, vice-président de la SMLH nationale, conclut la séance. Il se félicite de la présence de nombreux jeunes dans l'assemblée. Il souligne que les valeurs de la SMLH sont basées sur la solidarité intergénérationnelle. Il indique que, si les jeunes ont changé, ils ne sont ni meilleurs, ni moins bien que ceux des générations précédentes.

Monsieur MARTIN remercie monsieur GARDON qui a su, par le biais de ses interventions, faire ressortir les points saillants de l'actualité des valeurs portées par la Légion d'honneur. Il souligne l'universalité des légionnaires. Il demande à ceux qui sont présents dans la salle de continuer, à 150%, leurs engagements.

Monsieur MARTIN remercie les organisateurs de cette séance solennelle et termine en souhaitant aux jeunes présents dans la salle de choisir eux-mêmes leur voie.



De gauche à droite : mesdames LONGEPEE et RENAULT, monsieur VOYER, madame MARINOT, membres de l'AMOPA 49.

Article rédigé par Marie HOUDIARD, secrétaire de la section.